

## **Anatomie de l'incident diplomatique**

Un incident, par définition, ne compte guère. Qualifié de « diplomatique », il fait au contraire trembler, car ses conséquences peuvent être dramatiques, avec la tension entre deux pays, voire la guerre en perspective. Bien sûr, la notion d' « incident diplomatique » appartient au langage contemporain, mais la réalité existe dès que s'engagent des relations ou des négociations entre deux souverainetés. Le verbe « incidenter » apparaît tôt et appartient à la procédure judiciaire : il s'applique lorsqu'on fait des incidents dans le cours d'un procès et, par extension, lorsqu'on fait des difficultés.

Pour l'historien, l'incident diplomatique a le mérite de laisser transparaître les relations entre le diplomate, forcément protégé par le secret et le cérémonial, bref confiné dans un univers fermé, et la société où il évolue, ou bien entre l'ambassadeur et l'État auprès duquel il représente son pays d'origine.

À partir de la fin du Moyen Âge, le développement des réseaux diplomatiques suscite en même temps des inquiétudes, car l'ambassadeur étranger apparaît comme un maître espion, qui peut favoriser les oppositions au prince et chercher à l'affaiblir en soutenant des complots – la noblesse n'hésitant pas à considérer que la révolte s'impose à elle comme un devoir face à un souverain jugé nuisible. La pratique diplomatique de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle renforce cette méfiance. Elisabeth I<sup>re</sup> d'Angleterre est ainsi la cible de trois tentatives au moins, qui servent ensuite d'exemples aux théoriciens de la négociation pour montrer les dérives de cette pratique politique<sup>1</sup>. Après l'emprisonnement d'un ambassadeur de Marie Stuart en 1571 et l'expulsion de l'ambassadeur espagnol en 1584, Chasteauneuf, ambassadeur d'Henri III, se voit à son tour inquiété et soupçonné d'avoir chargé un gentilhomme nommé Stafford de tuer Elisabeth. William Stafford (1554-1612) a peut-être imaginé cette conspiration pour se faire un honneur de la dénoncer et il est difficile de savoir si Chasteauneuf est coupable ou victime. Il est appelé au conseil et le principal ministre l'admoneste, le mettant en garde contre le crime de lèse-majesté. Le diplomate français ne répond à aucune accusation

---

<sup>1</sup> L. Bély, « La place de l'étranger dans les conspirations », *Complots et conjurations dans l'Europe moderne* (Colloque de Rome, 30 septembre-2 octobre 1993), sous la direction de Y.-M. Bercé et E. Fasano Guarini, Ecole française de Rome, 1996, p.393-410.

faite contre lui.

L'ambassadeur doit donc être surveillé, car il attire les comploteurs, les opposants, les traîtres. La surveillance ne se limite pas à la seule personne de l'envoyé, elle se porte aussi sur son entourage, sa suite, souvent nombreuse, de gentilshommes et de serviteurs, parmi lesquels se glissent volontiers des aventuriers. La méfiance politique se double d'un mépris social qui considère que les domestiques sont plus tentés de commettre des délits ou des crimes. L'une des questions qui se posent est de savoir qui les juge, et s'ils bénéficient des « immunités<sup>2</sup> » qui protègent l'ambassadeur.

Dans l'Europe des Temps modernes, le régime monarchique reste prédominant et élabore, autour du souverain, une société singulière, la Cour, le petit monde du grand monde, qui rassemble des femmes et des hommes issus des lignages les plus anciens, riches et illustres du royaume. Ce microcosme sert de caisse de résonance à tout événement qui touche le prince. Un peu partout en Europe, les mêmes structures s'imposent, dans l'organisation, avec l'élaboration d'un cérémonial précis<sup>3</sup>. La présence d'ambassadeurs étrangers impose également des pratiques nouvelles. Leur arrivée devient peu à peu un événement spectaculaire de la vie de la Cour, et des règles s'imposent dans toute l'Europe pour donner du faste à la cérémonie. L'ambassadeur étranger observe le pays et la Cour où il se trouve. Il informe son maître. Mais il juge aussi les habitudes du roi et de ses proches, et ce regard de l'étranger contraint la Cour à plus d'ordre et de splendeur. En particulier, les appartements royaux deviennent une enfilade de salles que l'ambassadeur doit parcourir lors de sa réception, avant d'atteindre la chambre, la salle du trône ou le cabinet du roi.

L'incident naît donc souvent de querelles autour du cérémonial. Cet ensemble de règles précises laisse bien apparaître les actes qui les violent, les provocations ou les transgressions. Le roi ou le prince apparaissant comme un être à part, son représentant utilise les mêmes attitudes et les mêmes gestes, s'entoure du même appareil pour montrer la puissance d'un État. Une ambassade s'insère aussi dans la vision que la Renaissance a donnée de la fête politique, avec l'utilisation de tous les arts pour illustrer la puissance royale. Le risque de l'erreur ou de l'incident menace d'autant plus que l'ambassadeur est reçu souvent avec éclat, lors de cérémonies où le moindre

---

<sup>2</sup> Linda S. Frey et Marsha L. Frey, *The History of Diplomatic Immunity*, Columbus, 1999.

<sup>3</sup> John Adamson, *The Princely Courts of Europe 1500-1750. Ritual, Politics and Culture under the Ancien Régime 1500-1750*, Londres, 1999 ; Jeroen Duindam, *Vienna and Versailles. The Courts of Europe's Dynastic Rivals, 1550-1780*, Cambridge, 2003.